

La Défense des forêts contre les incendies réclame

Acteur majeur de la protection du massif des Landes de Gascogne, la DFCI en Aquitaine demande à l'État des moyens pour intensifier l'aménagement du massif et faciliter ainsi l'accès aux secours

« Ce que nous faisons depuis soixante-dix ans dans le massif n'était pas visible du grand public jusqu'à présent car on arrêtait les feux naissants. Désormais, avec le réchauffement climatique, des départs de feu de plus en plus puissants et la pression sociale sur le massif, la Défense des forêts contre les incendies en Aquitaine (DFCI) ne peut plus avancer dans la prévention avec seulement les moyens de bord. Avec l'Office national des forêts, nous avons remis en octobre au gouvernement un rapport sur la stratégie à adopter pour accélérer la protection du territoire face aux incendies et la rendre plus efficace. Le tout assorti d'un

plan financier sur cinq ans. Et depuis ? Rien. Nous attendons des moyens. » Voici le décor planté par Bruno Lafon, président de la DFCI Aquitaine, aux élus, sénateurs et députés néo-aquitains, conseillers régionaux et départementaux de Gironde et des Landes, hier depuis la Maison de la Forêt à Bordeaux.

Un point destiné tout d'abord à rappeler aux sénateurs qui vont devoir se prononcer sur une proposition de loi de quatre de leurs collègues relative à la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension des incendies, « qu'en matière de prévention et de lutte, il n'y a pas que le

Sud-Est de la France ». « L'État lâche 16 millions d'euros annuels pour la région Paca sur ce sujet et 1,5 million d'euros pour la DFCI Aquitaine, martèle Bruno Lafon. Or, je rappelle que notre région compte quatre départements parmi les dix plus exposés français au risque incendie avec une moyenne de 1530 feux par an et 1 665 hectares brûlés par an. » Des chiffres relevés sur la période 2007-2019. L'année 2022 étant hors concours...

2 500 bénévoles

La DFCI Aquitaine, qui rayonne sur 1,2 million d'hectares de forêt, entretient 42 000 km de pistes forestières, 5 000 points d'approvisionnement d'eau,

sur 450 communes pour le compte de 55 000 propriétaires forestiers cotisants, souhaiterait que la répartition des moyens « soit donc plus équitable ». Et de demander 4 millions d'euros pour 2023 (8 les années suivantes) qui permettraient outre la remise en état des pistes détruites par les sinistres de l'été, « la formation et l'équipement des 2 500 bénévoles susceptibles de se mobiliser les jours à haut risque incendie pour éviter que le public ne circule dans le massif. Car rappelons-le, 94 % des feux de forêt sont liés à l'activité humaine. »

Des moyens également nécessaires pour mettre en place

une DFCI sur les deux Charentes, « pour aider les élus, par notre connaissance du massif, à faire respecter les obligations de débroussaillage autour des lotissements et des habitations et pour aménager une bande supplémentaire de 4 mètres, sans plantation, de chaque côté d'une piste ». Sans parler de créer de nouveaux points d'eau ou de nouveaux ponts pour faciliter l'accès des engins de secours. « Il y a urgence », alerte le président de la DFCI Aquitaine, également président du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. « Car dans moins de 60 jours, la saison à risque de départs de feu peut démarrer. »

Valérie Deymes

e des moyens



Bruno Lafon, président de la DFCI Aquitaine et président du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et Pierre Macé, directeur de la DFCI. CLAUDE PETIT / « SUD OUEST »